



Chers collègues,

Les trois axes choisis l'an passé par la commission UGSEL Premier degré afin d'aider financièrement et concrètement les secteurs dans les animations pédagogiques et sportives ont été renouvelés pour l'année scolaire 2016-2017 :

- La participation aux coûts de déplacement sur les épreuves UGSEL ouvertes (Cross de secteur, cross départemental, Festi-Athlé et la Course d'orientation de masse) dont les dates vous seront communiquées à la rentrée 2016-2017.
- L'aide financière à l'organisation d'une journée sportive de secteur.
- L'aide financière à l'achat de matériel commun pour le secteur.

La somme qui sera attribuée à chaque secteur a été cependant réduite et est toujours définie en fonction du nombre d'élèves par secteur. A savoir :

Nbre d'élèves cotisants	< 300	Entre 300 et 500	> 500
secteurs	Andouillé Gorron Meslay-du-Maine	Evron Loiron Craon Mayenne Pré-en-Pail St-Berthevin	Bonchamp Château Gontier Ernée Laval Cossé-le-Vivien
Somme allouée par secteur	100 euros	150 euros	200 euros

**Aucune somme ne sera versée directement aux secteurs. Il s'agit de remboursement sur facture à hauteur de la somme attribuée. Les factures sont à envoyer à Loïc Gastineau ([loicgastineau@wanadoo.fr](mailto:loicgastineau@wanadoo.fr)) trésorier de l'UGSEL pour le 1<sup>er</sup> degré.**

La somme sera allouée et utilisable uniquement sur l'année scolaire 2016-2017. Il n'y aura pas de report possible sur les années suivantes.

Il est demandé à chaque secteur de faire apparaître les couleurs de l'UGSEL autant que faire se peut lors de ces journées sportives (flammes et banderoles à demander à [ugselmayenne@orange.fr](mailto:ugselmayenne@orange.fr)) et de remplir le formulaire « rencontre 1<sup>er</sup> degré » sur le site de l'UGSEL Mayenne.

Bien cordialement

La commission UGSEL MAYENNE Premier degré